



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 11.05.2022

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 11.05.2022

Présidence : Monsieur Dominique Streckeisen

Préavis n°6/22 : Règlement relatif à l'utilisation de caméras de surveillance

Le Conseil Général décide :

D'adopter le nouveau règlement relatif à l'utilisation de caméras de surveillance.

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2022

Le président :
Dominique Streckeisen



La secrétaire
Catherine Fiaux